



Association des
Chercheurs et
Généalogistes des
Cévennes

Siège social:
Mairie de Clarensac
5, place de la Mairie
30870 - CLARENSAC

Association reconnue d'Intérêt Général
Siret : 452 184 468 00026 - Code APE : 9499Z

Site internet : <https://acgc.eu>



N° 74 – JUIN/JUILLET 2026

Sommaire :

Calendrier :

Compte-rendu : Rencontre Trimestrielle : MIALET 30 Mai 2026

Texte Libre : La tenue des registres d'état civil.

Brozer/téléarchives : Les nouveautés ACGC– Juin 2026

Les infos de la Revue Française de Généalogie

La phrase célèbre d'un anonyme

Le coin du lecteur : Histoire du Chemin de Nîmes
par Pierre Valette

Dernière Minute...



Nos prochains rendez-vous :

Local situé 34 route de Nîmes à Clarensac

(En face de la police municipale)

Permanences Généalogie de 14 h.30 à 17 h.00 :

Mercredi - 09 Septembre 2026

Jeudi - 26 septembre 2026

Atelier de Paléographie de

Mercredi – 16 septembre 2026

Prochain rendez-vous :

22 AOÛT 2026 – Rencontre trimestrielle à ST GERMAIN DE CALBERTE
et non à Ste Croix Vallée Française comme indiquée par erreur dans
notre Bulletin N° 152

Site Internet : <https://acgc.eu> – Courriel : contact@acgc.eu



Compte-rendu : Rencontre trimestrielle du 30 mai à MIALET



Une nouvelle fois la commune de Mialet nous accueillait, quelques-uns encore doivent se souvenir d'y être venu le 29 mai 2010. M. le Maire, Luc Villaret et Yann Bérard, conseiller municipal en charge des associations et de la communication nous ont accompagnés tout au long de la journée.

Dès 8h 30 / 9 heures les premiers participants arrivaient. Plus de 60 personnes avaient répondu présent. Quelle joie pour nous de nous retrouver aussi nombreux, ce qui n'était plus arrivé depuis quelques temps. C'était sans compter sur plusieurs qui, ayant de sérieux problèmes de santé ont dû annuler la réservation dans les jours précédents. Au moment

où j'écris ces lignes, nous pensons très fort à eux et formulons des vœux de prompt rétablissement en espérant que tout va rentrer dans l'ordre rapidement !

Le déroulement de la journée est toujours à peu près le même.

À l'arrivée viennoiseries et boissons offerts par l'ACGC. Moment apprécié car nombreux viennent d'assez loin et c'est encore l'occasion de "papoter", de revoir les connaissances ou d'en faire de nouvelles, d'échanger...

Avec un tout petit peu de retard, car il est difficile d'interrompre les retrouvailles, la rencontre peut débuter.

M. le Maire de Mialet, Luc Villaret, enfant du pays, nouvellement élu, nous souhaite la bienvenue dans ce si beau village. Village qu'il désire dynamiser davantage mais qui déjà a bien su s'adapter aux exigences de ce haut-lieu historique des Cévennes.

Après avoir fait **le point sur l'association, le traditionnel tour de salle** permet à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer. Il faut noter un nombre assez important de prises de paroles (fort pertinentes,) de questions et d'échanges et je les en remercie.

Pour clore la matinée notre conférencier **nous ramène 324 ans en arrière en nous replongeant dans l'épopée camisarde**, avec la guerre des camisards 1702-1704.



(Wikipédia)

Henry Mouysset, nous fait découvrir les sites où se sont déroulés ces événements et notamment le célèbre lieu des trois Faus(fayards) qu'il est parvenu à localiser après de patientes recherches et authentifier avec l'aide des techniciens forestiers, de divers documents, des études cartographiques, tout en se référant à la tradition orale.

Vient ensuite l'évocation des événements

À la foire de Barre, le 22 juillet 1702 les camisards décident d'aller libérer les captifs de l'abbé du Chayla... Les hommes d'Esprit Séguier élaborent

leur plan. Le lundi 24 juillet 1702 en fin d'après-midi ils se rassemblent au lieu-dit : Los Tres Faus sur le versant nord du Bougés.

La nuit venue ils seront au Pont de Montvert devant la maison André où l'abbé détient ses victimes. L'abbé est assassiné... Les auteurs seront arrêtés dont trois d'entre eux seront 3 exécutés. Ainsi débute la révolte portant le nom de "guerre des camisards". Mais "*Ces prompts et terribles exécutions, bien loin d'amollir et disperser les fanatiques attroupés, augmenteront leur fureur*" (J-B L'Ouvreleul). Cette guerre durera jusqu'en 1704 et ne s'arrêtera vraiment qu'en 1710 avec la mort de Mazel.

Pour clore, notre conférencier interpréta avec son "psaltérion" la "*Complainte des prisonnières* de la tour de Constance*"... lieu où étaient internées les femmes surprises lors des assemblées clandestines.



Los Tres Faus (ou Les Trois Fayards), aujourd'hui. Photo H. Mouysset.



Henri Moouysset et son "psaltérion "

Le repas est pris au restaurant du Pradinas dans un cadre magnifique.

L'après-midi au Mas Soubeyran, pendant plus d'une heure sous la houlette de nos guides nous découvrons **le Musée du Désert** .

Des nouvelles salles, nous passons à la maison natale de Rolland ; sa chambre, sa cachette, ses armes et des objets d'époque, pour terminer par le mémorial.

Tout au long du parcours différents thèmes sont proposés : La Réforme avec ses initiateurs ; Luther en Allemagne, Jean Calvin le réformateur français.

Les guerres de religion jusqu'à 1598 où le roi Henry IV y met fin avec l'édit de Nantes et sa révocation près de cent ans après par Louis XIV, en 1685... Dès lors la religion protestante est interdite dans le royaume, tous les temples sont détruits, les pasteurs sommés d'abjurer ou quitter le pays, les enfants baptisés et élevés dans la religion catholique...

Vient l'évocation de **la guerre des camisards**, soulèvement des Cévenols pour réclamer la liberté de conscience et de culte.

C'est le temps des assemblées clandestines, ces rassemblements dans les lieux écartés, grottes, ravins...jusqu'en 1789. Puis la rédaction de la déclaration des droits de l'homme où il est noté : *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses...* à laquelle participe Paul RABAUT, pasteur du désert et député à l'Assemblée nationale.

La visite se termine au mémorial par un aperçu du sort réservé aux "résistants" ; la mort pour les pasteurs, les prisons, les galères pour les hommes, et pour les femmes, l'emprisonnement à la tour de Constance à Aigues-mortes. Avec comme il se doit le passage devant l'inscription "**Résister**" attribuée à la plus célèbre prisonnière, Marie Durand enfermée de 1730 à 1768 !



Une place aussi est faite aux pays du Refuge ayant accueilli les protestants lors de leur exil.

La visite se termine dans une salle où est reconstituée la représentation du culte familial clandestin, l'aïeul lisant la bible, le soir alors que deux personnes guettent... tableau voulant témoigner de la résistance au quotidien qui s'était installée.

**La complainte des Prisonnières* : Poésie patoise d'Antoine BIGOT, traduite par Ruben SAILLENS en 1882.

**En ce qui concerne *notre conférencier* au parcours riche, atypique d'un passionné, nous dirons quelques mots :

« Enfant de Carmaux, cité minière du Tarn, il est connu pour ses recherches en histoire. Rugbyman de haut niveau il devient instituteur puis professeur de musique en Lozère... À Barre où il est alors directeur il est rattrapé par le virus de l'histoire. Actuellement retraité il s'occupe sans relâche, proche de Lionel Astier pour la mise en œuvre de ses pièces. Président de l'association "Sur les pas des huguenots dans le Gard et la Lozère"... participe en ce moment à un tournage documentaire d'ARTE "Invitation au voyage" (cévennes-camisards).

À 17 heures les derniers d'entre-nous quittaient les lieux. Un peu fatigués certes vu la chaleur et les activités, mais d'après ce que j'ai pu percevoir, enchantés de la journée.

Merci d'être venu si nombreux, merci d'avoir contribué à rendre la rencontre riche en échanges et convivialité...

Rendez-vous le samedi 22 août 2026 en Lozère à ST Germain de Calberte (et non Ste Croix Vallée Française comme indiqué par erreur dans notre bulletin N° 152.)

Si cette présentation semble un peu longue pour certains, elle est destinée avant tout à ceux qui ne connaissent pas le site ou n'y sont plus retourné depuis longtemps et toutes les personnes n'ayant pu être présentes.

Simone Meissonnier



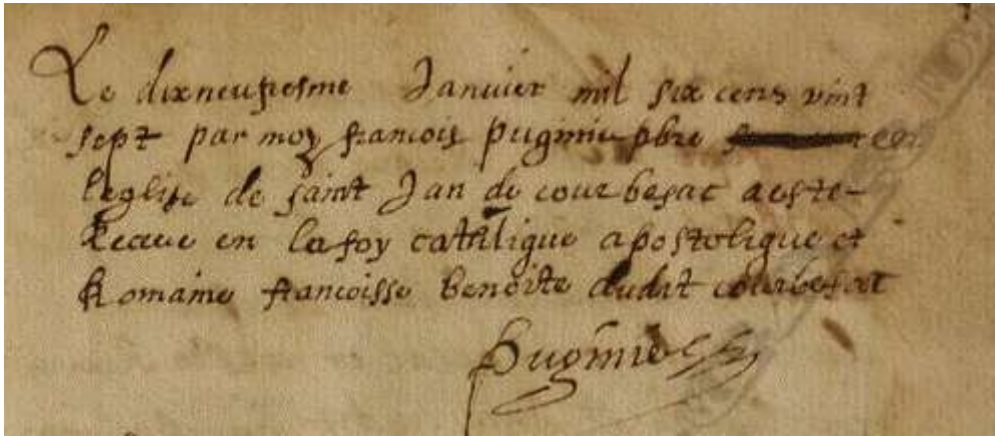
Texte Libre :

La tenue des registres d'état civil

Avant la Révolution l'état civil est tenu par le clergé.

Dès le XIV^e siècle quelques registres sont tenus dans certains diocèses.

Ce n'est vraiment qu'à partir de 1539 que leur tenue est obligatoire.



Registre catholique 1627 St Jean du Gard

Les dates marquantes

- **1539 - François Ier édicte l'ordonnance de Villers Cotterêts(20 août 1539) :**

Dans laquelle est précisée la façon de tenir les registres, l'obligation d'écrire en français et stipule que les baptêmes doivent désormais être consignés dans des registres spécifiques.

Obligation est faite aux curés de les déposer chaque année au greffe de baillage auquel la paroisse est rattachée.

- **Mai 1579 - Rappel des obligations : Ordonnance de Blois .**

L'article 181 de l'Ordonnance de Blois indique que les mariages et les sépultures doivent être enregistrés sur les registres curiaux.

- **Avril 1667 Code Louis -Ordonnance de Saint Germain**

L'ordonnance complète les dispositions :

À compter de cette date le terme « sépulture » remplace celui de « décès ».

On parlera dorénavant de registres de baptêmes-mariages-sépultures les BMS.

Devrons figurer sur les actes : date du décès, Nom, prénom(s), âge, lieu d'origine s'il n'est pas celui de la paroisse.

Pour les femmes, l'état matrimonial.

Ensuite des textes successifs voient le jour.

- **1736 parmi ces textes ce dernier apporte d'importantes précisions et modifications**

On doit ajouter la profession :

- La signature du curé.
- La signature de 2 parents ou proches.

Tous les actes doivent être portés sur un seul registre.

- **Juillet 1746**

Un arrêt du conseil du Roi demande que les baptêmes, mariages et décès soient notés à part.

Malgré ces rappels, successifs les directives ne sont pas toujours respectées.

En pays protestants on possède des registres tenus par les pasteurs. Très intéressants pour les recherches, mais qui n'avaient pas la valeur de ceux du clergé. Ceux des périodes de clandestinité ou lorsque les pasteurs étaient itinérants ne sont pas tous parvenus jusqu'à nous !

Rappel

Dans le cadre de recherches généalogiques au sujet des ancêtres protestants on a intérêt à consulter les BMS catholiques de 3 périodes.

- *BMS 1685... À compter d'octobre on trouve les **abjurations collectives**.*

Les abjurations individuelles ont commencé bien avant cette date. Les individuelles quant à elles sont inscrites sur les actes de mariage. À noter que les protestants ne sont pas allés toujours dans leur paroisse. Dans la région d'Anduze nombreux sont ceux qui ont abjuré à Gaujac !

- *BMS 1751-1752... pour les **re-baptisations** d'enfants de moins de 7 ans.*

- *BMS catholiques de 1787-1788. ***Réhabilitations de mariage** (ou déclarations de mariages) Suite à l'Édit de Versailles, dit Édit de tolérance, (signé le 29 novembre 1787) les non catholiques peuvent déclarer leurs mariages chez les curés (ou les juges mages) moyennant finances.*

Lorsqu'elles sont passées devant le juge mage on a des registres spéciaux comme c'est le cas à St Jean de Gardonnenque ou Caveirac.

-oOo-

La période révolutionnaire

Un décret du 20 septembre 1792 retire aux curés la tenue des registres.

C'est le maire de la commune qui enregistre les naissances, les mariages et les décès. Les actes sont dressés sur la déclaration d'un parent ou d'un voisin.

Pour les décès, l'enregistrement est fait à la mairie du lieu de décès transcrit dans celle du domicile de la personne.

Les curés sont tenus de remettre les registres à la mairie. Le mariage religieux n'a plus valeur légale et sur le NMD on n'a plus trace des baptêmes ni de l'inhumation. Toutefois les curés ont continué à tenir des registres appelés **Registres de catholicité**.

Nouveauté, ce décret introduit le **divorce**. Il suffit pour cela qu'un des époux fasse état "d'incompatibilité d'humeur".

Une loi de 1802 précise que le mariage civil doit précéder le mariage religieux.

2
Jacques
Boisson

Aujourd'hui vingt quatrième Germinal an Cinquième de la République française une & indivisible à huit heures du matin Pardevant moy Jean Pierre André agent municipal de la commune de Gaujac & Boisset En la quinzième Prémairie au quatrième de la République chargé par la loi du dix-neuf Thermidore an quatrième de la République de dresser les actes de naissance, mariage & de ces des décès sont comparés en ma maison d'habitation Louis Pruguirolle Cultivateur âgé de quarante quatre ans et de ~~de~~ Jean ~~de~~ âgé de cinquante quatre ans aussy Cultivateur habitant tous deux dans la susdite commune de Gaujac & Boisset Municipalité du canton Nevat Daulage département

halloir: ACCP

....
Début acte de dc - Boisset & Gaujac - dc an V 1797.

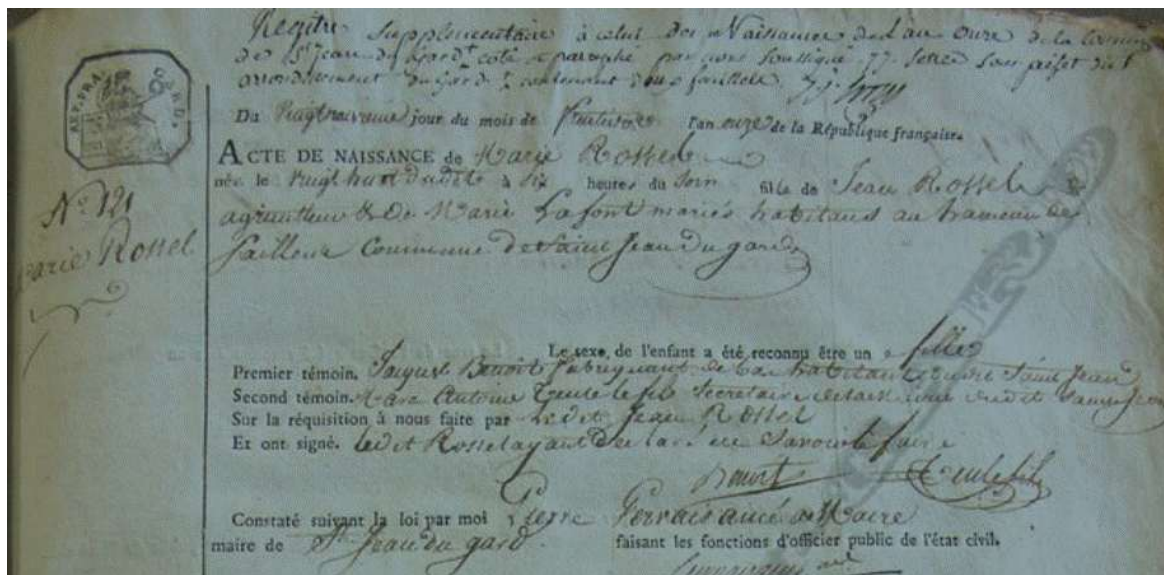
Sont notés :

- Prénoms, nos, âge, domicile du défunt
- Statut marital. Nom du conjoint...
- Noms, prénoms, âge profession des parents.
-

Pendant la période révolutionnaire de la fin de l'an VI au début de l'an VIII, (octobre 1798 à mai 1800), les mariages sont célébrés au chef-lieu de canton. Sur certains registres à l'emplacement des actes manquants cette mention apparaît :

« Loi du 13 fructidor an VI (30 août 1798) »

Du mois de vendémiaire an IX à fructidor an XI, de septembre 1800 à septembre 1804, on a des registres pré-imprimés grand format.

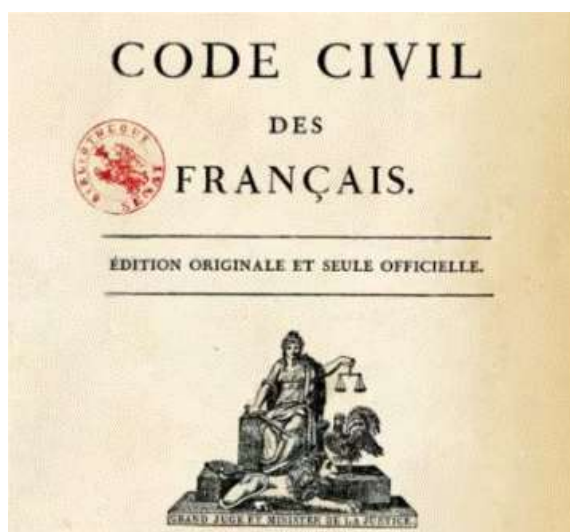


Acte St Jean du Gard (Brion du Gard)

Une Loi du 11 germinal an xi (1^{er} avril 1803) précisait les prénoms que l'officier d'état civil pouvait accepter.

Pendant près de 100 ans, du 11 mars 1803 à la loi du 7 décembre 1897, les femmes ne pouvaient être témoins des actes civils.

➤ **1804 - Code civil des Français dit code Napoléon**



Promulgué le 21 mars 1804 va unifier les règles de droit civil, il précise les informations qui doivent apparaître.

Il maintient le divorce tout en le rendant moins facile... *Petite précision, le divorce ne sera plus possible sous la Restauration (1816.)jusqu'en 1884.*

Il prévoit la possibilité d'ajouter des mentions marginales, comme la reconnaissance d'enfant naturel et des rectificatifs d'état civil.

➤ **1877 - Naissance du Livret de Famille**

Pendant la Commune en 1871 les archives de Paris ont été détruites dans l'incendie de l'Hôtel de Ville ainsi que du Palais de Justice.

Il a été possible de les reconstituer partiellement à partir d'archives familiales, notariales et paroissiales... d'où l'idée de créer à Paris le livret de Famille qui resterait dans les familles.

En 1884 il a été généralisé à tout le pays il est remis aux époux lors du mariage.

Depuis 1974 il est délivré lors de la naissance d'enfant dont les parents ne sont pas mariés.

Au XXème siècle

En 1922 apparaissent des indications sur date et lieu de naissance des parents sur les actes de naissance des enfants.

En 1945 sont retranscrits en mention marginale le mariage, les date et lieu de décès.

En 1992, le Conseil d'État autorise les personnes transgenres à modifier prénom, sexe sur l'état civil au terme d'un parcours médico-chirurgical.

Que dire du XXIème siècle ?

La loi de 2003 permet aux enfants nés après le 1^{er} janvier 2005 de porter le nom du père ou de la mère ou des deux.

Un décret du 01/09/2025 impose la médiation pour les procédures de divorce...

Et maintenant...

Simone Meissonnier





Sources !

- Tenue des registres
- Histoire des registres d'Etat civils
- Histoire du livret de Famille
- La loi Naquet rétabli le divorce 27/07/1884. Hérodote .net -
- Quand le divorce était interdit ministère de la Justice
- Juridique-explorateur.Fr
- Musée protestant.org
- Édit de tolérance
- Ix Théo de JC Gaussen


























Nouveautés sur ACGC – Téléarchives

30140 Lasalle

Contenu	Vues	Description	Développer / Réduire
 Registres des notaires			
 TOUREILLE Etienne (1679-1688)		Pas de RG. Numérisation Daniel SALLES	
 1681 AD30 2E31-0230, registre	106		
 1682-1688 AD30 2E31-0231, registre	120		

TOTAL : 226 vues

30065 Canaules-et-Argentières

Contenu	Vues	Description	Développer / Réduire
 Registres de notaires			
 CLARIS Simon Jean André (1622-1681)		Avec RG, plusieurs notaires sous ce nom	
 1623-1679 AD30 2E11-0634, registre	427	Registre de rubriques générales. Il est classé par les AD30 dans Anduze en "1623-1679 Indéterminé"	
 1624 AD30 2E64-0005, registre	417		
 1629 AD30 2E64-0010, registre	382		
 1631 AD30 2E64-0012, registre	383		
 1636 AD30 2E64-0017, registre	415		
 1639 AD30 2E64-0020, registre	316		
 1640 AD30 2E64-0021, registre	300		
 1641 AD30 2E64-0022, registre	339		
 1647 AD30 2E64-0028, registre	344		
 1650 AD30 2E64-0031, registre	225		
 1651 AD30 2E64-0032, registre	264		
 1652 AD30 2E64-0033, registre	192		
 1653 AD30 2E64-0034, registre	219		
 1655-1656 AD30 2E64-0036, registre	453		
 1657-1658 AD30 2E64-0037, registre	379		
 1667-1668 AD30 2E64-0043, registre	423		
 1669-1670 AD30 2E10-0806, registre	452		
 1671-1672 AD30 2E64-0044, registre	405		
 1673-1674 AD30 2E64-0045, registre	251		
 1675-1676 AD30 2E64-0046, registre	334		
 1679-1681 AD30 2E64-0048, registre	425		








30007 Alès

Contenu	Vues	Description	Développer / Réduire
 Registres de notaires			
 Indéterminés (1500-1630)			
 1500-1630 AD30 2E01-1518, liasses	93	Copies d'actes de notaires divers. Notamment Firmin et Jean ARVIEU, Guiot ASTRUC, de Sauve. Et autres d'Alès, Sauve et Nîmes	
 BARTHELEMY Louis (1586-1636)			
 1546-1660 AD30 2E01-1497, registre	390	Registre regroupant des actes de la famille BARTHELEMY. Bibliothèque Municipale de Nîmes, fonds Bardon Ms-0622, coté AD30 2E01-1497 sur Alès	
 Indéterminés (1702-1780)		Pas de RG	
 1702-1780 AD30 2E01-1377, liasses	293	Copies d'actes	
			TOTAL : 776 vues

30010 Anduze

Contenu	Vues	Description	Développer / Réduire
 Registres de notaire			
 Indéterminés (1400-1550)			
 1400-1550 AD30 2E11-0632, liasses	1	Non retenu pour être numérisé, en latin et français, écriture peu lisible, pas de rubrique	
 Indéterminés (1470-1685)		Avec RG	
 1470-1685 AD30 2E11-0633, cahiers	254	Cahiers de rubriques, notaires à identifier	
			TOTAL : 255 vues

30082 Clarensac

Contenu	Vues	Description	Développer / Réduire
 Registres de notaires			
 MAZOYER Jean Pierre (1741-1789)		Avec RG	
 1751-1753 AD30 2E24-0048, registre	27	Extrait, avec rubrique	
 1758-1759 AD30 2E24-0052, registre	66	Extrait, avec rubrique	
 1773-1775 AD30 2E24-0068, registre	34	Extrait, avec rubrique	
 MAZOYER Pierre 4 (1789-1830)		Avec RG	
 1789-1791 AD30 2E24-0085, registre	45	Extrait, avec rubrique	
			TOTAL : 172 vues

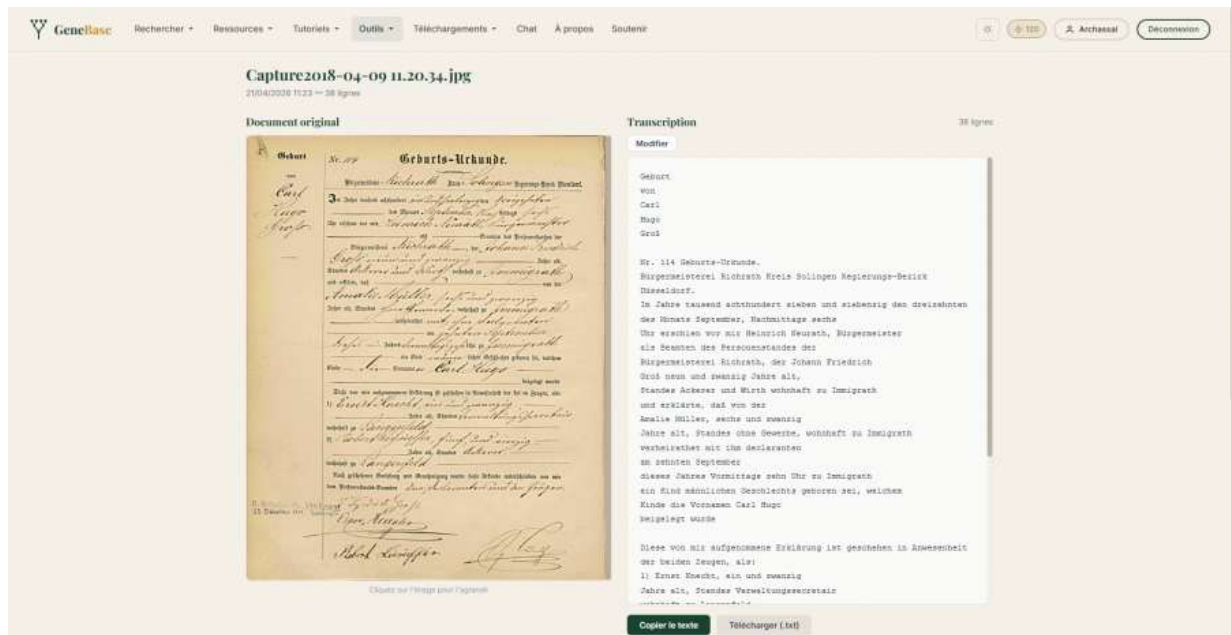


Les INFOS de la Revue Française de Généalogie

Un nouvel outil gratuit de transcription d'écriture manuscrite avec l'IA

Par [Pierre-Valéry Archassal](#) - 13.05.2026 - [Web](#)

[genebase-transcription-ia.png](#)



L'acte de naissance de Carl Hugo Gross, enregistré à Richrath en Allemagne, a été transcrit sans problème par l'IA spécialisée en généalogie et entraînée par Quentin Beaume.

Crédits

Capture GeneBase

Quentin Beaume, historien passionné et altruiste que nous avons présenté il y a tout juste 6 mois, a peaufiné et augmenté ses outils gratuits destinés aux généalogistes. Tout d'abord, il a créé le site [Genebase](#), pour dissocier ses travaux de recherche sur l'Ardèche et sa famille de son apport à la communauté généalogique.

On retrouve donc sur Genebase ce qu'il a élaboré au bénéfice de tous, notamment :

- l'accès direct aux rubriques spécifiques des Archives départementales,
- le moteur d'interrogation de la base INSEE des décès,
- plus de 2 900 fiches sur des métiers anciens,
- des tutoriels,
- de nombreux outils parmi lesquels le générateur d'histoire familiale dont nous avons déjà détaillé le fonctionnement¹ et qui utilise brillamment l'intelligence artificielle.

C'est également en utilisant l'IA à des fins généalogiques que Quentin Beaume nous offre aujourd'hui un nouvel outil d'aide à la transcription d'actes manuscrits anciens. Entièrement gratuit, il nécessite seulement la création d'un compte sur le site (gratuit également) afin de l'utiliser une fois connecté.

Lire la suite sur : <https://www.rfgenealogie.com/infos/un-nouvel-outil-gratuit-de-transcription-d-écriture-manuscrite-avec-l-ia>

Socface : 291 millions d'ancêtres à portée de clic

Par [Guillaume de Morant](#) - [France métropolitaine](#) - 26.03.2026 - [Nouveautés](#)



FranceArchives

Portail national des Archives

Noms	Prénoms	Lieu du document
<input type="text" value="ex. : Bieu Dupont"/>	<input type="text" value="ex. : Jeanne Marie"/>	<input type="text" value="ex. : Dugny-sur-Meuse"/>
Recherche libre : noms, prénoms, lieux, profession, degré d'instruction		
<input type="text" value="ex. : boulanger Besançon"/>		
<input type="button" value="Rechercher"/>		

400 millions de noms ! C'est l'ambition de Socface de publier, à terme, un gigantesque index de noms issus des recensements de population français de 1836 à 1936. Pour l'instant, le projet vient de franchir une étape majeure, avec 291 millions de notices déjà en ligne au 17 mars 2026, consultables gratuitement sur le portail FranceArchives et le reste est attendu avant l'été. Une aubaine pour les généalogistes, alors que Socface a été conçu à l'origine pour répondre à une étude scientifique : analyser les mutations de la société française sur un siècle à travers ses recensements de population.

Ce qui rend Socface inédit, c'est avant tout l'échelle et la méthode. Les généalogistes connaissent déjà les recensements, et certains y ont accès via des indexations proposées par des associations de généalogie, ou par des plateformes comme Filae ou Geneanet. Mais ces indexations restent partielles et disjointes. Jamais les 20 recensements nationaux n'avaient été traités de manière systématique sur l'ensemble du territoire et sur un siècle ! C'est l'intelligence artificielle qui a rendu la chose possible.

La société Teklia, associée à l'INED et à l'École d'économie de Paris, a appliqué la reconnaissance automatique de caractères manuscrits à 18 millions d'images de recensements, fournies par les services d'archives départementales, municipales et les Archives nationales d'outre-mer. Une technologie capable de lire des millions de pages écrites à la main à une vitesse et une échelle inaccessibles à l'humain, et sans laquelle un tel projet n'aurait jamais vu le jour.

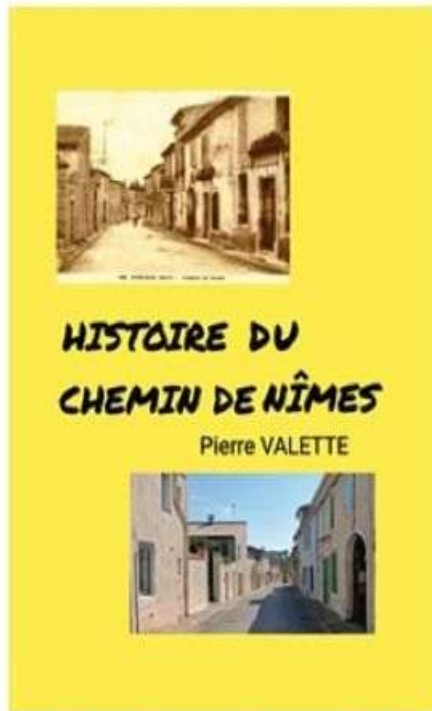
Le projet a été présenté le 24 mars 2026 aux Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine au cours d'une journée d'étude. Le résultat obtenu se compte finalement en milliards : la base intègre quelque 3,2 milliards de données, si l'on décompte les noms, prénoms, âges, professions, lieux de naissance, relations au chef de ménage, le tout consultable via un formulaire de recherche sur FranceArchives. Des opérateurs de type astérisque ou point d'interrogation permettent de compenser les variations graphiques fréquentes dans des documents du XIXe siècle, retranscrits automatiquement. ...

Lire la suite sur : <https://www.rfgenealogie.com/infos/socface-291-millions-d-ancetres-a-portee-de-clic>



Le coin de Lecteur

Notre ami et membre du C.A., Pierre Valette, vient de publier son nouveau livre. Celui-ci est vendu 30 €, uniquement sur commande en téléphonant au 04.66.35.17.10 -



Le chemin de Nîmes est, depuis toujours, l'accès principal du village pour ceux qui arrivent de la région nimoise et de la vallée du Vistre. Son histoire commence donc avec la création de Vergèze. Toutefois, ce n'est qu'à partir du début du XIXème siècle qu'il va voir les maisons s'installer de part et d'autre, et ce jusqu'à nos jours.

Ce livre est donc l'histoire de ce chemin, des maisons et de ses habitants entre 1800 et 1945, mais également celles et ceux du plan NOUGUIER, du Petit Vergèze et de l'actuelle rue des Mimosas, qui forment un tout avec le chemin de Nîmes.

Illustré par de nombreuses photographies et documents divers, il apporte un éclairage supplémentaire sur la vie à Vergèze au XIXème siècle.

L'étude de plus de 400 familles, tant propriétaires que locataires, qui ont animé cette rue, nous montre comment vivaient nos ancêtres il n'y a pas si longtemps, et présente un apport important pour tous ceux que la généalogie intéresse.



La phrase du mois :

Dans la vie tu as deux choix le matin : soit tu te recouches, pour poursuivre ton rêve, soit tu te lèves pour le réaliser.



Anonyme



Dernière minute...

Deux membres du bureau mis à l'honneur !

L' Association Nationale des Membres de l'Ordre National du mérite (ANMONM) a décidé d'attribuer le prix de l'initiative mémorielle départementale pour les travaux que notre Présidente Simone MEISSONNIER et notre Secrétaire Générale Anne-Marie MARTELLUCCI-STRINA ont réalisés et présentés lors de la cérémonie du 11 novembre dernier sur la commune de Saint-Côme et Maruéjols.

Rendez-vous donc le 17 juillet prochain à Saint-Côme et Maruéjols à compter de 18 heures pour la cérémonie des récompenses.

Félicitations Mesdames !!!

Ludovic LARGUIER



Vos documents doivent nous être adressés sous format WORD uniquement (ou éventuellement sous « LIBRE OFFICE » pour les textes et au format JPG pour les photos. Notre adresse mail : contact@acgc.eu

NOTA : Le Céven'net paraît 2 fois par trimestre en alternance avec notre bulletin trimestriel qui, lui, ne paraît qu'une fois. Notre prochaine édition aura lieu vers le 15 JUIN 2026. Vous avez donc JUSQU'ÀU 31 MAI 2026, dernier délai, pour nous adresser vos articles ou nous faire part de vos observations sur : contact@acgc.eu

Le Céven'net est un organe de communication interne à l'A.C.G.C., publié gratuitement sur notre site web et tenu à disposition de tous dans notre local de permanence, 34 Route de Nîmes à Clarensac.

Nous rappelons ici que les articles signés n'engagent que leurs auteurs. Ces derniers doivent vérifier s'ils disposent des droits d'auteur nécessaires pour publier leur propos ainsi que les images qui illustrent leurs textes.

Bonnes vacances à tous...

...à bientôt !